

Benoît XVI parle des abus sexuels dans l'Eglise : traduction française intégrale

 leblogdejeannesmits.blogspot.com/2019/04/benoit-xvi-abus-sexuels-eglise-traduction-francaise-integrale.html

Le pape émérite Benoît XVI a publié un long texte sur la crise des abus sexuels dans l'Eglise dans une revue catholique allemande, Klerusblatt, qui s'adresse surtout au clergé bavarois. Mais la portée du texte va bien au-delà, évoquant à la fois les causes du mal et la manière dont l'Eglise a réagi alors que Jozef Ratzinger était encore à la tête de la Congrégation pour la Doctrine de la foi.



La « monstrueuse » libéralisation des mœurs de mai 1968, la perte du sens de Dieu, l'impossibilité de fonder une morale dans un monde d'où Dieu est absent, le manque de considération pour la Présence réelle de Notre Seigneur Jésus-Christ dans l'Eucharistie, la morale de situation, l'existence d'actes bons en soi et mauvais en soi, la présence de « clubs » (ou de cliques) homosexuelles au sein de certains séminaires, tout est évoqué.

En particulier, l'insistance sur l'existence d'un bien et d'un mal objectifs reprend le thème central des « Dubia » adressés au pape François par les cardinaux Burke et Brandmüller, et feu les cardinaux Caffarra et Meisner.

Il faut noter que Benoît XVI utilise exclusivement le terme de « pédophilie », y compris – me semble-t-il – pour désigner des actes et des manières de penser qui ne se bornent pas aux agressions commises sur des enfants pré-pubères. Une lecture attentive du texte suggère qu'il voit cette « pédophilie » au sens plus large, visant aussi des adolescents comme toujours excusée dans une certaine mesure par l'anti-morale moderne, et répandue parmi les jeunes. S'il s'agit de la liberté sexuelle de faire ce que l'on veut avec qui on veut, du même sexe ou non – la seule exigence contemporaine étant le libre consentement, peut-être une certaine « égalité » d'âge et l'absence d'abus de la part de personnes ayant autorité – on comprend mieux. Mais il ne s'agit là que de mon appréciation.

Le texte a paru en allemand et il est repris in extenso dans cette langue [sur le site vatican.news](http://www.vatican.news).

Je l'ai pour ma part traduit depuis la traduction anglaise de Anian Christoph Wimmer publiée par EWTN et [reprise notamment sur LifeSiteNews](http://www.lifesitenews.com), mais pour éviter toute erreur, j'ai donc tout vérifié, ligne à ligne, au regard du texte allemand, et

apporté quelques modifications. Cependant je ne maîtrise pas complètement cette langue et reporterai avec plaisir les corrections que des lecteurs germanophones voudraient bien me faire parvenir via le formulaire de contact de ce blog.

Pour l'agrément de la lecture en ligne, j'ai ajouté des alinéas.

Comment vous dire le bonheur spirituel, intellectuel, linguistique que l'on ressent à traduire un texte de Benoît XVI ?

Ma traduction n'est pas officielle, et elle est certainement perfectible. Merci, si vous y faites référence, de renvoyer sur ce blog afin que cette précision soit claire pour tous. – J.S.

Du 21 au 24 février, à l'invitation du pape François, les présidents des conférences épiscopales du monde entier se sont réunis au Vatican pour évoquer la crise actuelle de la Foi et de l'Eglise ; une crise qui s'est fait ressentir dans le monde entier à la suite des révélations fracassantes d'abus cléricaux à l'égard de mineurs.

L'étendue et la gravité des incidents signalés ont très profondément troublé prêtres et laïcs, et elles en ont conduit plus d'un à remettre en question la Foi même de l'Eglise. Il était nécessaire de diffuser un message fort, et de chercher à prendre un nouveau départ, de manière à rendre l'Eglise de nouveau crédible en tant que lumière parmi les peuples, et force au service de la lutte contre les puissances de la destruction.

Comme j'ai moi-même eu à servir dans une position de responsabilité en tant que Pasteur de l'Eglise au moment de la manifestation publique de la crise, et pendant qu'elle se préparait, je me devais de me demander – bien qu'en tant qu'émérite, je ne porte plus directement cette responsabilité – ce que je peux apporter par ce regard en arrière en vue de ce nouveau départ.

Ainsi, après l'annonce de la rencontre des présidents des conférences épiscopales, j'ai compilé quelques notes qui pourraient me permettre de contribuer quelques remarques utiles en ces heures graves.

Ayant pris contact avec le secrétaire d'Etat, le cardinal Parolin et le Saint-Père lui-même, il m'a semblé opportun de publier ce texte dans le Klerusblatt [un mensuel destiné au clergé des diocèses, pour la plupart de la région de Bavière].

Mon travail est divisé en trois parties.

Dans la première partie, je vise à présenter brièvement le contexte social plus étendu de la question, sans lequel il est impossible de comprendre le problème. Je cherche à montrer qu'au cours des années 1960 il s'est produit un événement monstrueux, à une échelle sans précédent au cours de l'histoire. On peut dire qu'au cours des vingt années entre 1960 et 1980, les critères normatifs de la sexualité se sont entièrement effondrés ; une nouvelle absence de normes est née qu'entre-temps on s'est employé à redresser.

Dans une deuxième partie, je tente d'indiquer les effets qu'a eus cette situation sur la formation et la vie des prêtres.

Pour conclure, dans la troisième partie, je voudrais développer quelques perspectives en vue d'une réponse droite de la part de l'Eglise.

I.

1. Tout commence avec l'introduction, prescrite par l'État et soutenu par lui, des enfants et des jeunes aux réalités de la sexualité. En Allemagne, celle qui était alors ministre de la Santé, Mme [Käte] Strobel, fit réaliser un film où tout ce qui jusqu'alors était interdit de présentation publique, y compris les rapports sexuels, était désormais montré à des fins d'éducation. Ce qui au départ visait seulement l'information des jeunes devait bien entendu par la suite être accepté comme une possibilité généralisée.

Des résultats similaires furent atteints à travers la publication du Sexkoffer par le gouvernement autrichien [une « valisette » controversée de matériaux d'éducation sexuelle utilisée dans les écoles autrichiennes à la fin des années 1980]. Des films de sexe et pornographiques se répandirent entre-temps, à tel point qu'on les montrait dans des cinémas de gare [Bahnhofskinos]. Je me rappelle encore avoir vu, alors que je me déplaçais un jour à pied dans Ratisbonne, une masse de gens faisant la queue devant un grand cinéma – comportement qu'auparavant nous ne voyions qu'en temps de guerre, alors qu'on pouvait espérer quelque distribution spéciale. Je me rappelle également être arrivé dans cette ville le Vendredi Saint de l'année 1970 et d'avoir vu tous les panneaux publicitaires recouverts de posters montrant deux personnes totalement nues, grandeur nature, étroitement enlacées.

Parmi les libertés que la Révolution de 1968 s'est battue pour conquérir, il y avait aussi cette liberté sexuelle absolue, qui ne tolérait plus aucune norme.

Cet effondrement moral caractéristique de ces années-là était également étroitement lié à une propension à la violence. C'est pour cette raison que les films de sexe n'ont plus été autorisés dans les avions car la violence éclatait alors parmi la petite communauté de passagers. Et puisque les excès dans le domaine de l'habillement portaient également à l'agression, des directeurs d'école ont également tenté de mettre en place des uniformes scolaires pour rendre possible un environnement propice à l'étude.

Faisait partie de la physionomie de la révolution de 1968, le fait que la pédophilie fut alors jugée acceptable et raisonnable.

Pour les jeunes dans l'Eglise au moins, mais pas seulement pour eux, ce fut à bien des égards une époque très difficile, et de plus d'une manière. Je me suis toujours demandé comment des jeunes dans cette situation pouvaient se diriger vers le sacerdoce et l'accepter, avec toutes ses conséquences. L'effondrement important qui a frappé la nouvelle génération de prêtres dans ces années-là, et le nombre très élevé de réductions à l'état laïc, furent la conséquence de tout ce processus.

2. Dans le même temps, et indépendamment de cette évolution, la théologie morale catholique s'est effondrée, laissant l'Eglise sans défense face à ces changements sociétaux. Je vais essayer d'esquisser brièvement la trajectoire de cette évolution.

Jusqu'au concile Vatican II, la théologie morale catholique était dans une large mesure fondée sur la loi naturelle, tandis que l'Écriture sainte n'était citée que pour fournir un contexte ou une confirmation. Dans les efforts du Concile en vue d'une nouvelle compréhension de la Révélation, l'option de la loi naturelle fut largement abandonnée, et on exigea une théologie morale fondée entièrement sur la Bible.

Je me rappelle encore que la faculté jésuite de Francfort permit à un jeune père extrêmement doué (Bruno Schüller) de développer une morale entièrement fondée sur l'Écriture sainte. La belle dissertation du P. Schüller constitue un premier pas vers la construction d'une morale fondée sur l'Écriture. Le P. Schüller fut alors envoyé en Amérique pour faire des études supplémentaires ; il en revint en reconnaissant qu'en partant de la seule Bible, la morale ne pouvait être présentée de manière systématique. Il tenta alors d'établir une théologie morale plus pragmatique, sans pour autant parvenir à apporter une réponse à la crise de la morale.

Finalement, c'est dans une large mesure l'hypothèse selon laquelle la morale devait être exclusivement déterminée en vue des fins de l'action humaine qui devait prévaloir. La vieille expression « la fin justifie les moyens » n'était certes pas affirmée sous cette forme grossière, mais la manière de penser qui y correspond était devenue déterminante. Par voie de conséquence, plus rien ne pouvait désormais constituer un bien absolu, pas plus qu'il ne pouvait y avoir quelque chose de fondamentalement mauvais, mais seulement des jugements de valeur relatifs. Le bien n'existait plus, mais seulement le mieux relatif, dépendant du moment et des circonstances.

La crise du fondement et de la présentation de la morale catholique atteignit des proportions dramatiques à la fin des années 1980 et dans les années 1990. Le 5 janvier 1989, la « Déclaration de Cologne » signée par 15 professeurs catholiques de théologie était publiée. Elle avait pour objet les différents points de crise dans la relation entre le magistère épiscopal et le travail de la théologie. Ce texte, qui dans un premier temps ne dépassa pas le niveau habituel de contestation, se transforma rapidement en tollé contre le magistère de l'Eglise, rassemblant de manière audible et visible tout le potentiel de protestation contre les textes doctrinaux de Jean-Paul II qui étaient alors attendus (cf. D. Mieth, *Kölner Erklärung*, LThK, VI3, p. 196) [*LTHK désigne le Lexikon für Theologie und Kirche, un « Lexique de la théologie et de l'Eglise » de langue allemande, qui comptait parmi ses rédacteurs en chef Karl Rahner et le cardinal Walter Kasper, note du traducteur d'EWTN.*]

Le pape Jean-Paul II, qui connaissait très bien la situation de la théologie morale et qui la suivait avec vigilance, commanda des travaux en vue d'une encyclique qui remettrait ces choses à l'endroit. Elle fut publiée sous le titre *Veritatis splendor* le 6 août 1993, et

provoqua de vives contre-réactions de la part de théologiens moraux. Auparavant, le Catéchisme de l'Eglise catholique avait déjà présenté de manière convaincante et systématique la morale proclamée par l'Eglise.

Je n'oublierai jamais comment le théologien moral allemand le plus reconnu à l'époque, Franz Böcke, qui était retourné dans sa Suisse natale pour sa retraite, déclara au vu des choix possibles de l'encyclique *Veritatis splendor*, que si cette encyclique devait affirmer que certaines actions doivent toujours et en toutes circonstances être qualifiées de mauvaise, il élèverait la voix contre elle avec toute la force dont il disposait.

C'est Dieu qui dans sa bienveillance lui épargna la mise en œuvre de cette résolution ; Böcke mourut le 8 juillet 1991. L'encyclique fut publiée le 6 août 1993, et elle comporta en effet l'affirmation selon laquelle il existe des actions qui ne peuvent jamais devenir bonnes.

Le pape était alors pleinement conscient de l'importance de cette décision, et pour cette partie de son texte, il avait de nouveau consulté des spécialistes de premier plan qui ne participaient pas à la rédaction de l'encyclique. Il savait qu'il ne pouvait et ne devait laisser subsister aucun doute quant au fait que la morale de la pondération des intérêts doit respecter une limite ultime. Il y a des biens qui ne sont jamais sujets à une mise en balance.

Il y a des valeurs qui ne doivent jamais être abandonnées en vue d'une plus grande valeur, et qui surpassent même la préservation de la vie physique. Il y a le martyre. Dieu est davantage, davantage même que la survie physique. Une vie achetée par la négation de Dieu, une vie fondée sur un mensonge ultime, est une non-vie.

Le martyre est une catégorie fondamentale de l'existence chrétienne. Le fait que le martyre n'est plus moralement nécessaire dans la théorie avancée par Böckle et tant d'autres montre que c'est l'essence même du christianisme qui est ici en jeu.

En théologie morale, cependant, une autre question était entre-temps devenue pressante : la thèse selon laquelle le magistère de l'Eglise devait avoir la compétence finale (« infailibilité ») seulement dans des matières concernant la foi elle-même avait obtenu une adhésion très large ; les questions relatives à la morale ne devaient pas faire partie du champ des décisions infaillibles du magistère de l'Eglise. Il y a probablement quelque chose de vrai dans cette hypothèse qui mérite d'en discuter plus avant. Mais il existe un ensemble minimum de principes moraux qui est indissolublement liée au principe fondateurs de la Foi et qui doit être défendu si la Foi ne doit pas être réduite à une théorie mais au contraire reconnue dans ses droits par rapport à la vie concrète.

Tout cela rend visible à quel point fondamental l'autorité de l'Eglise en matière de morale est remise en question. Ceux qui nient à l'Eglise une compétence d'enseignement ultime dans ce domaine l'obligent à rester silencieuse précisément là où la frontière entre la vérité et les mensonges est en jeu.

Indépendamment de cette question, on a développé dans de nombreux cercles de

théologie morale, la thèse selon laquelle l'Eglise n'a pas, et ne peut avoir sa morale en propre. On soutenait cela en faisant remarquer que toutes les thèses morales connaîtraient également des parallèles dans d'autres religions et que par conséquent, une morale proprement chrétienne ne pouvait exister. Mais la question du caractère propre d'une morale biblique n'est pas réglée par le fait que pour chaque phrase apparaissant ici ou là, on peut aussi trouver un parallèle dans d'autres religions. Il s'agit plutôt de la totalité de la morale biblique, qui en tant que telle est nouvelle et différente de ses éléments individuels.

La doctrine morale de la Sainte Ecriture trouve en dernière analyse le fondement de son caractère unique dans son ancrage dans l'image de Dieu, dans la foi au Dieu unique qui s'est montré en Jésus-Christ et qui a vécu comme être humain. Le Décalogue est une application de la foi biblique en Dieu à la vie humaine. L'image de Dieu et la morale sont indissociables et sont ainsi cause de l'extraordinaire nouveauté de l'attitude chrétienne à l'égard du monde et de la vie humaine. En outre, le christianisme a été désigné depuis le début par le mot « hodós » [le mot grec signifiant voie, souvent utilisée dans le nouveau testament dans le sens de chemin de progrès].

La foi est un voyage et une façon de vivre. Dans l'Eglise ancienne, le catéchuménat fut créé comme un lieu de vie face à une culture de plus en plus démoralisée, où les aspects particuliers et nouveaux de la manière de vivre chrétienne étaient mis en pratique, et en même temps protégés de la manière de vivre ordinaire. Je pense qu'encore aujourd'hui il faut quelque chose qui ressemble à des communautés catéchumènes, de telle sorte que la vie chrétienne puisse s'affirmer à sa propre façon.

II.

Les réactions ecclésiales initiales.

1. Le processus, préparé de longue date et toujours en cours de réalisation, de la liquidation de la conception chrétienne de la morale a été, comme j'ai essayé de le montrer, marquée par un radicalisme sans précédent au cours des années 1960. Cette liquidation de l'autorité d'enseignement moral de l'Eglise devait nécessairement produire des effets dans divers domaines de l'Eglise. Dans le contexte de la rencontre des présidents des conférences épiscopales du monde entier avec le pape François, la question de la vie sacerdotale comme celle des séminaires est d'un intérêt primordial. Pour ce qui est du problème de la préparation au ministère sacerdotal dans les séminaires, il existe dans les faits un vaste effondrement de la forme antérieure de cette préparation.

Dans divers séminaires des clubs homosexuels furent établis, qui agissaient plus ou moins ouvertement et qui ont significativement modifié le climat des séminaires. Dans un séminaire en Allemagne du Sud, les candidats à la prêtrise et les candidats au ministère laïc du référent pastoral [Pastoralreferent] vivaient ensemble. Lors des repas pris en commun, les séminaristes et les référents pastoraux mangeaient ensemble, et

ceux des laïcs qui étaient mariés étaient parfois accompagnés de leurs femme et enfants, et même à l'occasion par leur petite amie. Le climat de ce séminaire ne pouvait apporter un soutien à la préparation à la vocation sacerdotale. Le Saint-Siège avait connaissance de tels problèmes, sans en être informé précisément. Comme première étape, une visite apostolique des séminaires des États-Unis fut organisée.

Comme les critères de sélection et de nomination des évêques avaient également été modifiés après le concile Vatican II, la relation des évêques vis-à-vis de leurs séminaristes était également très variable. Par-dessus tout, le critère pour la nomination des nouveaux évêques était désormais leur « conciliarité », ce qui peut évidemment être compris de façons assez différentes.

Dans les faits, dans de nombreuses parties de l'Eglise, les attitudes conciliaires étaient comprises comme le fait d'avoir une attitude critique négative à l'égard de la tradition existant jusqu'alors, et qui devait désormais être remplacée par une nouvelle relation, radicalement ouverte, au monde. Un évêque, qui avait précédemment été recteur de séminaire, avait organisé la projection de films pornographiques pour les séminaristes, prétendument dans l'intention de les rendre ainsi résistants aux comportements contraires à la foi.

Certains évêques – et pas seulement aux Etats-Unis d'Amérique – rejetèrent la tradition catholique dans son ensemble, cherchant à faire advenir une nouvelle forme moderne de « catholicité » dans leurs diocèses. Cela vaut peut-être la peine de mentionner que dans un nombre non négligeable de séminaires, des étudiants pris sur le fait d'avoir lu mes livres furent jugés inaptes au sacerdoce. On cachait mes livres comme de la mauvaise littérature, et ils n'étaient lus que sous le manteau.

La visite qui eut lieu alors n'apporta pas de nouvelles perspectives, apparemment parce que diverses forces s'étaient réunies afin de dissimuler la situation réelle. Une deuxième visite fut ordonnée, qui permit d'obtenir bien plus d'informations, mais dans son ensemble elle n'eut pas de retombées. Cependant, depuis les années 1970 la situation dans les séminaires s'est améliorée de manière générale. Et pourtant, il n'y eut que des cas rares d'un nouveau renforcement des vocations sacerdotales parce que la situation dans son ensemble avait pris un chemin différent.

2. La question de la pédophilie, telle que je m'en souviens, n'est devenue aiguë qu'au cours de la seconde moitié des années 1980. Entre-temps, elle était déjà devenue une affaire publique aux États-Unis, de telle sorte que les évêques recherchèrent l'aide de Rome, puisque le droit canonique, tel qu'il est écrit dans le nouveau code [de 1983], ne semblait pas suffire pour prendre les mesures nécessaires.

Rome et les canonistes romains eurent dans un premier temps des difficultés à prendre en compte ces préoccupations ; dans leur opinion, la suspension temporaire de l'office sacerdotal devait suffire à produire la purification et la clarification. Cela, les évêques américains ne purent l'accepter, puisque les prêtres restaient ainsi au service de

l'évêque et pouvaient donc être supposés rester en association directe avec lui. Ce n'est que lentement qu'un renouveau et un approfondissement de la loi pénale du nouveau code, construite délibérément de manière souple, commencèrent à prendre forme.

Outre cela, cependant, il y avait un problème fondamental de perception de la loi pénale. Seul ce qu'on appelait le garantisme était encore considéré comme « conciliaire ». Cela signifie que par-dessus tout, les droits de l'accusé devaient être garantis, à tel point que de fait, toute condamnation était exclue. Comme contrepoids aux options de défense souvent inadéquates offertes aux théologiens accusés, leur droit à la défense par le biais du garantisme s'étendit à tel point que les condamnations n'étaient guère possibles.

Permettez-moi ici de faire une brève digression. A la lumière de l'étendue des transgressions pédophiles, une parole de Jésus est de nouveau présente dans les esprits, qui affirme : « Mais si quelqu'un scandalisait un de ces petits qui croient en moi, il vaudrait mieux pour lui qu'on lui mît autour du cou une de ces meules que les ânes tournent, et qu'on le jetât dans la mer » (Marc, 9, 41).

L'expression « ces petits » dans le langage de Jésus signifie les fidèles ordinaires qui peuvent être amenés à chuter par l'arrogance intellectuelle de ceux qui se pensent intelligents dans leur foi. Donc ici, Jésus protège le dépôt de la foi avec une menace insistante de punition adressée à ceux qui lui portent atteinte.

L'utilisation moderne de la phrase n'est pas en elle-même erronée, mais elle ne doit pas obscurcir la signification originale. Selon cette signification il devient clair, contrairement à tous garantisme, que ce n'est pas seulement le droit de l'accusé qui est important et qui a besoin d'une garantie. De grands biens, telle la Foi, sont également importants.

Un droit canonique équilibré, qui corresponde à l'intégralité du message de Jésus, ne doit donc pas seulement fournir une garantie aux accusés, dont le respect est un bien légal. Il doit également protéger la Foi, qui est elle aussi un bien légal important. Un droit canonique correctement constitué doit donc contenir une double garantie – une protection légale des accusés, une protection légale du bien qui est en jeu. On fait généralement la sourde oreille à Celui qui aujourd'hui propose cette conception intrinsèquement claire, dès lors qu'il s'agit de la question de la protection de la foi en tant que bien légal. Dans la conscience générale qu'on a de la loi, la Foi ne semble plus avoir le rang d'un bien qui doit être protégé. Il s'agit là d'une situation alarmante qui doit être sérieusement prise en considération par les pasteurs de l'Eglise.

J'aimerais ici ajouter aux brèves notes sur la situation de la formation sacerdotale au moment où la crise a éclaté de manière publique, quelques remarques concernant l'évolution du droit canonique en cette matière.

En principe, la Congrégation pour le clergé est responsable du traitement des crimes commis par des prêtres. Mais puisque le garantisme dominait à ce point la situation à l'époque, je me suis accordé avec le pape Jean-Paul II pour dire qu'il était opportun d'assigner la compétence de ces infractions à la Congrégation pour la Doctrine de la foi, et sous l'intitulé : « Delicta maiora contra fidem. »

Cette assignation donnait également la possibilité d'imposer la peine maximale, à savoir l'expulsion du clergé, qui n'aurait pas pu être imposé selon d'autres dispositions juridiques. Ce n'était pas un tour de passe-passe permettant d'imposer la peine maximale, mais une conséquence de l'importance de la Foi pour l'Eglise. Il est en réalité important de comprendre que de telles transgressions de la part de clercs nuisent en dernier ressort à la Foi.

C'est seulement là où la Foi ne détermine plus les actions de l'homme que de tels crimes sont possibles.

La sévérité de la punition présuppose cependant aussi une preuve claire de la réalité de l'infraction : cet aspect du garantisme reste en vigueur.

Pour le dire autrement: pour pouvoir imposer la peine maximale de manière légale, il faut une authentique procédure criminelle. Mais à la fois les diocèses et le Saint-Siège étaient dépassés par une telle exigence. Nous avons mis en place une forme minimale des procédures criminelles, laissant ouverte la possibilité pour le Saint-Siège de prendre en main le procès dès lors que le diocèse ou l'administration métropolitaine n'est pas en mesure de le mener. Dans tous les cas, le procès doit être revu par la Congrégation de la Doctrine de la foi de manière à garantir les droits de l'accusé. Pour finir, à la Feria IV (c'est-à-dire l'assemblée des membres de la Congrégation), nous avons établi une instance d'appel de manière à offrir une possibilité d'appel.

Dans la mesure où tout cela allait en réalité au-delà des capacités de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, et parce que des retards se sont faits jour qu'il fallait empêcher en raison de la nature du sujet, le pape François a entrepris des réformes supplémentaires.

III.

1. Que devons-nous faire ? Faudrait-il que nous créions une autre Eglise pour tout remettre à l'endroit ? Eh bien, cette expérience-là a déjà été faite et elle a déjà échoué. Seuls l'obéissance et l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ peuvent indiquer le droit chemin. Essayons donc d'abord de comprendre de nouveau et de l'intérieur [en nous-mêmes] ce que veut Notre Seigneur, et ce qu'Il a voulu de nous.

Je voudrais suggérer d'abord ceci : si nous voulons vraiment résumer très brièvement le contenu de la Foi tel qu'il est exposé dans la Bible, nous pourrions le faire en disant que Notre Seigneur a entamé avec nous une histoire d'amour dans laquelle Il veut récapituler toute la création. La force antagoniste face au mal qui nous menace et qui

menace le monde entier, ne peut au bout du compte consister que dans notre entrée dans cet amour. Il est la vraie force antagoniste face au mal. Le pouvoir du mal dérive de notre refus de l'amour de Dieu. Celui qui se confie à l'amour de Dieu est racheté. Le fait que nous ne soyons pas rachetés est une conséquence de notre incapacité à aimer Dieu. Apprendre à aimer Dieu est par conséquent la voie de la rédemption des hommes.

Essayons maintenant d'exposer un peu plus ce contenu essentiel de la Révélation de Dieu. Nous pourrions dire alors que le premier don fondamental que nous offre la Foi est la certitude que Dieu existe.

Un monde sans Dieu ne peut être qu'un monde sans signification. Car alors, d'où vient tout ce qui est ? En tout cas, il n'a pas de fondement spirituel. Il est tout simplement là, on ne sait trop comment, et n'a ni but ni sens. Dès lors, il n'y a pas de normes du bien ou du mal. Alors, seul ce qui est plus fort que l'autre peut s'auto-affirmer. Alors, la puissance est le seul principe. La vérité ne compte pas – en fait, elle n'existe même pas. Ce n'est que si les choses ont une raison d'être spirituelle, ayant été voulues et conçues – c'est seulement s'il y a un Dieu créateur qui est bon et qui veut le bien – que la vie de l'homme peut aussi avoir un sens.

Qu'il existe un Dieu créateur, mesure de toutes choses, est tout d'abord un besoin primordial. Mais un Dieu qui ne s'exprimerait pas du tout, qui ne se ferait pas connaître, resterait à l'état d'intuition et ne pourrait ainsi déterminer la forme de notre vie.

Pour que Dieu soit réellement Dieu dans cette création délibérée, nous devons nous tourner vers lui afin qu'Il s'exprime d'une façon ou d'une autre. Il l'a fait de multiples façons, mais ce fut de manière décisive dans cet appel fait à Abraham qui donna aux personnes à la recherche de Dieu l'orientation qui mène au-delà de tout ce qu'on pouvait attendre : Dieu lui-même devient créature, et parle comme un homme avec nous autres êtres humains.

Ainsi la phrase « Dieu est » se transforme en dernière analyse véritablement en Bonne Nouvelle, tant Il est plus qu'une idée, parce qu'Il crée l'amour et qu'Il est l'amour. Rendre de nouveau conscient de cela est la tâche première et fondamentale que nous confie le Seigneur.

Une société sans Dieu – une société qui ne le connaît pas et qui le considère comme n'existant pas – est une société qui perd sa mesure. C'est à notre époque que le slogan « Dieu est mort » a été forgé. Lorsque Dieu meurt effectivement au sein d'une société, elle devient libre, nous assurait-on. En réalité, la mort de Dieu dans une société signifie aussi la fin de la liberté, parce que ce qui meurt est la finalité qui permet l'orientation. Et aussi parce que disparaît le compas qui nous indique la bonne direction en nous apprenant à distinguer le bien du mal. La société occidentale est une société dont Dieu est absent de la sphère publique et qui n'a plus rien à lui dire. Et c'est pourquoi il s'agit

d'une société où la mesure de l'humanité se perd de plus en plus. Sur des points précis, il devient soudain visible que ce qui est mal et détruit l'homme est devenu la norme acceptée.

Il en va ainsi de la pédophilie. Théorisée il n'y a pas très longtemps comme étant tout à fait légitime, elle s'est étendue de plus en plus loin. Et nous nous rendons compte aujourd'hui avec effroi qu'il advient des choses à nos enfants et à nos jeunes qui menacent de les détruire. Le fait que cela ait pu aussi s'étendre dans l'Eglise et parmi les prêtres devrait nous troubler tout particulièrement.

Pourquoi la pédophilie a-t-elle atteint de telles proportions ? En dernière analyse, la raison en est l'absence de Dieu. Nous autres chrétiens et prêtres préférons aussi ne pas parler de Dieu, parce que ce discours ne semble pas pratique. Après le bouleversement de la Seconde Guerre mondiale, nous avons continué en Allemagne de placer expressément notre constitution sous le signe de la responsabilité vis-à-vis de Dieu en tant que principe conducteur. Un demi-siècle plus tard, il ne fut plus possible d'inclure la responsabilité vis-à-vis de Dieu comme critère de référence de la constitution européenne. Dieu est considéré comme la préoccupation partisane d'un petit groupe et ne peut plus constituer le critère de référence de la communauté dans son ensemble. Cette décision est le reflet de la situation en Occident, où Dieu est devenu l'affaire privée d'une minorité.

Une tâche essentielle, qui doit résulter des bouleversements moraux de notre temps, est de commencer nous-mêmes de nouveau à vivre par Dieu et pour Lui. Par-dessus tout, nous devons apprendre de nouveau à reconnaître Dieu comme fondement de notre vie au lieu de le laisser de côté comme une phrase d'une certaine manière inopérante. Je n'oublierai jamais la mise en garde que m'adressa un jour dans une de ses lettres le grand théologien Hans Urs von Balthazar. « Ne présumez pas le Dieu trine, Père, Fils et Saint Esprit – présentez-les ! »

De fait, dans la théologie Dieu est souvent tenu pour acquis, comme si cela allait de soi, mais concrètement on n'en traite pas. Le thème de Dieu semble si irréel, si éloigné des choses qui nous préoccupent. Et pourtant tout change si l'on ne présume pas Dieu, mais qu'on le présente. En ne le laissant pas d'une certaine manière à l'arrière-plan, mais en le reconnaissant comme le centre de nos pensées, de nos paroles et de nos actions.

2. Dieu est devenu homme pour nous. L'homme, sa créature, est si près de son Cœur qu'Il s'est uni à lui, entrant ainsi dans l'histoire humaine d'une manière très pratique. Il parle avec nous, Il vit avec nous, Il souffre avec nous et Il a pris la mort sur lui pour nous. Nous parlons de cela dans le détail en théologie, avec des pensées et des mots savants. Mais c'est précisément de cette manière que nous courons le risque de devenir maîtres de la Foi au lieu d'être renouvelés et gouvernés par la Foi.

Considérons cela par rapport à une question centrale, la célébration de la Sainte Eucharistie. La manière dont nous traitons l'Eucharistie ne peut que provoquer de la préoccupation. Le concile Vatican II était à juste titre centré sur la volonté de remettre ce sacrement de la présence du Corps et du Sang du Christ, de la présence de sa Personne, de sa Passion, de sa Mort et de sa Résurrection, au centre de la vie chrétienne et de l'existence même de l'Eglise. En partie, cela a effectivement été réalisé, et nous devons en être reconnaissants au Seigneur du fond du cœur.

Et pourtant, c'est une attitude assez différente qui prévaut. Ce qui prédomine n'est pas une nouvelle révérence envers la présence de la mort et de la résurrection du Christ, mais une manière de Le traiter qui détruit la grandeur du mystère. Le déclin de la participation à la célébration dominicale de l'Eucharistie montre combien nous autres chrétiens d'aujourd'hui sommes devenus peu capables d'apprécier la grandeur du don que constitue sa Présence Réelle. L'Eucharistie a été dévaluée pour devenir un simple geste cérémoniel, lorsqu'on prend pour acquis que la courtoisie exige qu'elle soit offerte lors des célébrations familiales ou des occasions comme les mariages et les enterrements à tous les invités, pour des raisons familiales.

La manière dont les personnes présentes reçoivent facilement en maints endroits le Saint-Sacrement ; comme si cela allait de soi, montre que beaucoup ne voient plus dans la communion qu'un geste purement cérémoniel. Donc, lorsque nous pensons à l'action qui serait nécessaire avant tout, il devient évident que nous n'avons pas besoin d'une nouvelle Eglise de notre invention. Au contraire, ce qui faut d'abord et avant tout, c'est bien davantage le renouveau de la foi en la présence de Jésus-Christ qui nous est donnée dans le Saint-Sacrement.

Lors de conversations avec des victimes de pédophilie, j'ai été amené à une conscience toujours plus aiguë de cette exigence. Une jeune femme qui avait été servante d'autel me dit que l'aumônier, qui était son supérieur en tant que servante d'autel, commençait toujours les abus sexuels commis à son encontre par les paroles : « Ceci est mon corps qui sera livré pour vous. »

Il est évident que cette femme ne peut plus entendre les paroles mêmes de la consécration sans ressentir à nouveau de manière terrifiante toute la torture des abus qu'elle a subis. Oui, nous devons d'urgence implorer le pardon du Seigneur ; et d'abord et avant tout nous devons l'invoquer et lui demander de nous enseigner de nouveau à tous la dimension de sa souffrance, de son sacrifice. Et nous devons tout faire pour protéger le don de la Sainte Eucharistie de tout abus.

3. Pour finir, il y a le mystère de l'Eglise. La phrase par laquelle Romano Guardini, il y a près de 100 ans, exprimait l'espérance joyeuse qui avait été instillée en lui et en beaucoup d'autres, demeure inoubliée : « Un événement d'une importance incalculable a commencé : l'Eglise se réveille dans les âmes. »

Il voulait dire que l'Eglise n'était plus vécue et perçue simplement comme un système externe qui entre dans nos vies, comme une sorte d'autorité, mais qu'elle commençait plutôt à être perçue comme étant présente dans les cœurs – non comme quelque chose de simplement extérieur, mais comme nous touchant de l'intérieur. Environ un demi-siècle plus tard, reconsidérant ce processus et en regardant ce qui s'était produit, je fus tenté d'inverser la phrase : « L'Eglise meurt dans les âmes. »

De fait, l'Eglise aujourd'hui est largement considérée comme une simple sorte d'appareil politique. On en parle quasi exclusivement en catégories politiques, et cela concerne même les évêques, qui formulent leur conception de l'Eglise de demain en termes quasi exclusivement politiques. La crise causée par les nombreux cas d'abus commis par des prêtres nous pousse à considérer l'Eglise comme quelque chose de misérable : une chose que nous devons désormais reprendre en mains et restructurer. Mais une Eglise fabriquée par nous ne peut constituer l'espérance.

Jésus lui-même a comparé l'Eglise à un filet de pêche où à la fin, les bons poissons sont séparés des mauvais par Dieu lui-même. Il y a aussi la parabole de l'Eglise, figurée par un champ où pousse le bon grain semé par Dieu lui-même, mais aussi l'ivraie qu'« un ennemi » y a secrètement semé. Il est vrai que l'ivraie dans le champ de Dieu, l'Eglise, n'est que trop visible, et que les mauvais poissons dans le filet montrent également leur force. Néanmoins, le champ est toujours le champ de Dieu et le filet est toujours le filet de pêche de Dieu. Et dans tous les temps, il n'y a pas seulement l'ivraie et les mauvais poissons, mais également les moissons de Dieu et les bons poissons. Proclamer les deux choses avec insistance ne relève pas d'une fausse apologétique : c'est un service qu'il est nécessaire de rendre à la vérité.

Dans ce contexte il est nécessaire de se référer à un texte important de l'Apocalypse de saint Jean. Le diable est identifié comme l'accusateur qui accuse nos frères devant Dieu jour et nuit (Apoc. 12, 10). L'Apocalypse de saint Jean reprend ainsi une réflexion qui est au centre du cadre narratif du livre de Job (Job 1 et 2, 10 ; 42, 7-15). Dans ce livre, le diable cherche à rabaisser la droiture de Job devant Dieu, en disant qu'elle n'est qu'extérieure. Il s'agit exactement de ce que dit l'Apocalypse : le diable cherche à prouver qu'il n'y a pas de justes ; que toute la droiture des hommes ne se manifeste qu'à l'extérieur. Si on pouvait s'approcher davantage d'une personne, alors les apparences de droiture s'évanouiraient bien vite.

L'histoire de Job commence par une dispute entre Dieu et le diable, où Dieu avait désigné Job comme un homme vraiment juste. Celui-ci sera utilisé comme exemple, pour vérifier qui a raison. Enlevez-lui ce qu'il possède et vous verrez qu'il ne restera rien de sa piété, soutient le diable. Dieu lui permet de faire cette tentative, dont Job sort victorieux. Alors le diable va plus loin, disant : « L'homme donnera peau pour peau, et tout ce qu'il a pour sauver sa vie ; mais étendez votre main, et frappez ses os et sa chair, et vous verrez s'il ne vous maudira pas en face » (Job, 2, 4).

Dieu concède au diable un deuxième round. Il lui sera également permis de toucher la peau de Job. Il ne lui est interdit que de tuer Job. Pour les chrétiens, il est clair que ce Job, qui se dresse devant Dieu comme un exemple pour l'humanité tout entière, est Jésus-Christ. Dans l'Apocalypse de saint Jean, le drame de l'humanité nous est présenté dans toute son étendue.

Le Dieu créateur est face au diable qui médite de toute l'humanité et de toute la création. Il dit, non seulement à Dieu mais par-dessus tout aux êtres humains : Regardez ce qu'a fait ce Dieu. Cette création prétendument bonne, est en réalité pleine de misère et de répugnance.

Ce dénigrement de la création est en réalité un dénigrement de Dieu. Il cherche à prouver que Dieu n'est pas bon lui-même, et ainsi à nous détourner de lui.

L'actualité de ce que l'Apocalypse nous dit ici est évidente. Aujourd'hui, l'accusation adressée à Dieu vise par dessus tout à présenter son Eglise comme entièrement mauvaise, et ainsi, à nous en détourner. L'idée d'une Eglise meilleure, que nous créerions nous même, est en réalité une suggestion du diable, par laquelle il cherche à nous éloigner du Dieu vivant, au moyen d'une logique trompeuse par laquelle nous nous laissons trop facilement duper. Non, même aujourd'hui l'Eglise n'est pas composée seulement de mauvais poissons et d'ivraie. L'Eglise de Dieu continue d'exister aujourd'hui, et aujourd'hui, elle est l'instrument même par lequel Dieu nous sauve.

Il est très important de contrer les mensonges et demi-vérités du diable au moyen de la vérité tout entière : oui, il y a des péchés dans l'Eglise, il y a du mal. Mais aujourd'hui encore il y a la sainte Eglise, qui est indestructible. Aujourd'hui il y a beaucoup de gens qui croient, souffrent et aiment humblement, dans lesquels le vrai Dieu, le Dieu d'amour, se montre à nous. Aujourd'hui encore Dieu a ses témoins (ses « martyrs ») dans le monde. Nous devons simplement veiller, pour les voir et pour les entendre.

Le mot « martyr » nous vient du droit procédural. Dans le procès contre le diable, Jésus-Christ est le premier et le véritable témoin de Dieu, Il est le premier martyr, suivi depuis lors par d'innombrables autres martyrs.

Aujourd'hui l'Eglise est plus que jamais une Eglise des martyrs, et elle est ainsi témoin du Dieu vivant. Si nous regardons autour de nous et que nous écoutons d'un cœur attentif, nous pouvons trouver des témoins partout aujourd'hui, spécialement parmi les gens ordinaires, mais aussi dans les plus hautes rangs de l'Eglise, qui par leur vie et leur souffrance, se lèvent pour Dieu. C'est une inertie du cœur qui nous conduit à ne pas vouloir les reconnaître. L'une des tâches les plus grandes et des plus essentielles de notre évangélisation est d'établir, autant que nous le pouvons, des lieux de vie de Foi, et par-dessus tout, de les trouver et de les reconnaître.

Je vis dans une maison, une petite communauté de personnes qui découvrent de tels témoins du Dieu vivant, encore et toujours, dans la vie quotidienne, et qui me le font remarquer à moi aussi avec joie. Voir et trouver l'Eglise vivante est une tâche

merveilleuse qui nous rend plus forts et qui nous donne de nous réjouir de nouveau dans notre foi, toujours.

A la fin de mes réflexions je voudrais remercier le pape François pour tout ce qu'il fait pour nous montrer, encore et encore, la lumière de Dieu, qui n'a pas disparu, même aujourd'hui. Merci, Saint-Père !

Benoît XVI

© pour cette traduction, non officielle : Jeanne Smits.

• Voulez-vous être tenu au courant des informations originales paraissant sur ce blog ? Abonnez-vous gratuitement à la lettre d'informations. Vous recevrez au maximum un courriel par jour. S'abonner

S'abonner à un flux

© leblogdejeannesmits

Reinformation.tv